

guide les Canadiens dans ces heures d'épreuve et leur indique leur devoir afin que nos enfants et les enfants de nos enfants héritent d'un pays où règnent la paix et la liberté, où subsistent en paix nos institutions sociales, politiques et religieuses et d'où les doctrines tyranniques du nazisme et du communisme seront bannies à jamais. Oui, que Dieu bénisse le Canada, qu'Il bénisse notre reine, qu'Il bénisse notre roi.

M. J. C. LANDERYOU (Calgary-Est): Monsieur l'Orateur, je regrette que le très honorable préopinant (M. Lapointe), ait jugé à propos de déclarer que le groupe auquel j'appartiens a tenté de diviser la population canadienne, à l'heure actuelle. Après avoir lu la déclaration de l'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore) m'est avis qu'il conviendra que nous n'avons nullement tenté de diviser la population ni de causer des ennuis au Gouvernement par suite des déclarations que nous avons faites. Nous nous sommes prononcés en faveur de l'égalité de services et de sacrifices, ce qui signifie la conscription de nos ressources financières, industrielles et humaines. En tant que parti, nous sommes unis en faveur du service national et de l'efficacité sur toute la ligne. Toutes nos ressources doivent être organisées et dirigées en vue d'amener la défaite prompte et incontestable du dictateur de l'Europe. Le pacifisme n'entraînera jamais la défaite du nazisme. Les Anglais ne seront jamais des esclaves. Voilà pourquoi nous réclamons la défaite d'Hitler.

Le dictateur allemand ne s'est pas contenté de l'asservissement de son peuple et de la destruction de la démocratie dans son propre pays. Il s'est lancé dans une guerre d'agression afin de détruire la démocratie dans les autres pays libres de l'univers. Il a porté un défi à l'empire britannique et voilà pourquoi nous avons insisté auprès du Gouvernement pour qu'il effectue la conscription universelle de nos ressources financières, industrielles et humaines. Seul, un pareil régime assurera l'égalité de services et de sacrifices laquelle, en retour, assurera le maximum d'efficacité de la part du Canada. Je déplore hautement que le Gouvernement se soit lié les mains en ce qui regarde la conscription. A notre avis, l'attitude du ministre se fonde uniquement sur l'opportunisme politique. Il est incontestable que la collaboration du parti conservateur sur cette question lui fera porter sa part de blâme en dernier ressort.

Nous adoptons l'attitude que le Gouvernement devrait déclarer la guerre à l'Allemagne aussitôt qu'il sera à propos de le faire. Nous nous sommes abstenus de proposer un amendement ou de faire quoi que ce soit de nature à retarder les choses, en l'espèce. Nous avons

offert notre collaboration et nos recommandations au ministère. Nous sommes convaincus que notre attitude a été clairement exposée au peuple canadien.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

(Texte)

M. LIGUORI LACOMBE (Laval-Deux-Montagnes): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi avec un vif intérêt le discours prononcé aujourd'hui par le très honorable ministre de la Justice (M. Lapointe). Toutefois, je regrette de différer encore d'opinion avec lui. Si la neutralité du Canada doit s'effacer à l'avantage de l'unité nationale, j'affirme que ce serait payer trop cher une communauté de sentiments dont le maintien aurait pour prix l'irréparable désastre et la ruine de notre pays.

Reprenant l'expression du ministre de la Justice, je dis: Dieu sauve le Canada! Dieu bénisse le Canada! Mais, Dieu le préserve des puissances d'anarchie qui poussent les peuples à la destruction, au carnage et à la guerre! Dieu conserve notre patrie et perpétue sa survivance sur le sol d'Amérique, le seul territoire qui soit vraiment nôtre et véritablement canadien.

Le discours du trône, rédigé en termes plutôt vagues, ne précise pas les projets de loi que le Gouvernement entend soumettre au Parlement. Il prévient cependant les membres de la Chambre des communes et les honorables membres du Sénat qu'ils ont été... convoqués le plus tôt possible afin que le Gouvernement puisse obtenir l'autorisation de prendre les mesures nécessaires à la défense du Canada, et à la collaboration dans la lutte entreprise résolument contre toute nouvelle agression, et afin d'empêcher le recours à la force plutôt qu'aux méthodes pacifiques dans le règlement des différends internationaux.

Il est clair que les mots "nouvelle agression" ont trait à l'Europe, puisque le Canada n'a pas été attaqué et n'est pas attaqué. Nul doute aussi que "la collaboration dans la lutte entreprise contre toute nouvelle agression" est une collaboration dirigée contre l'agression dont l'Europe est maintenant le théâtre et non pas le Canada. Et le discours du trône, quoique s'exprimant en des termes voilés, laisse prévoir une intervention dans les différends internationaux puisqu'on veut empêcher le recours à la force dans leur règlement. Le discours ajoute:

Vous serez appelés à rendre plus efficace l'effort du Canada.

Que devons-nous conclure de tout cela? Si les mots ont encore quelque signification, le Gouvernement demande au Parlement de participer dans la présente guerre européenne.